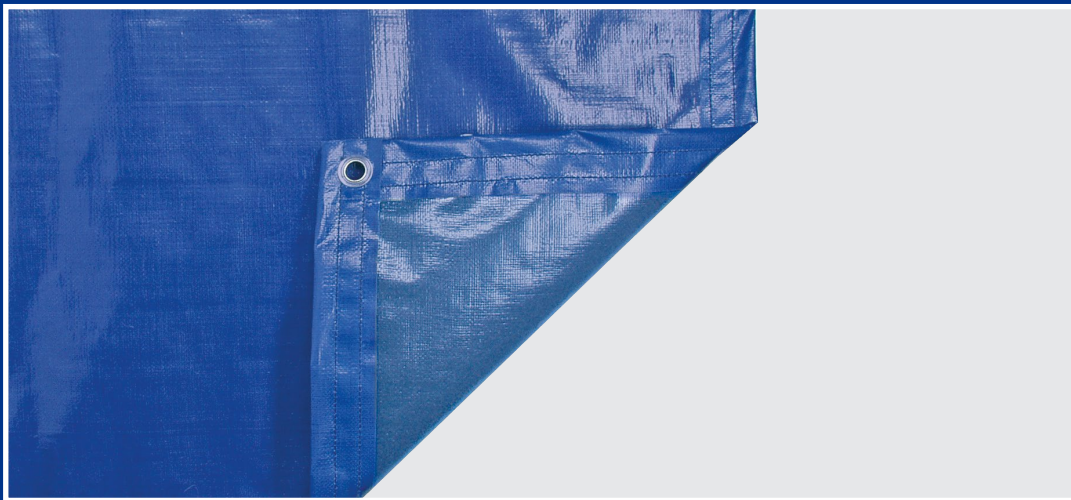


COUVERTURE D'HIVERNAGE OPAQUE

À lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure.
Notice à remettre à l'utilisateur après le montage.



COVEA PRIMA



NOTICE À REMETTRE À L'UTILISATEUR APRÈS LE MONTAGE A LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER POUR UNE CONSULTATION ULTÉRIEURE

COLISAGE (ex - pour un bassin 5 x 10 m avec escalier Ø3 m)



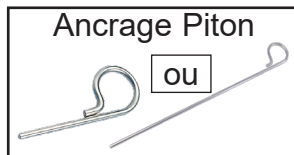
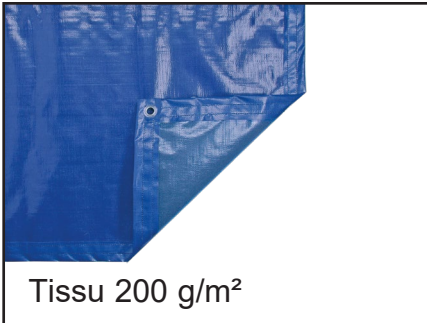
1 carton de 0,80 x 0,60 x 0,40 m
Poids total : 15 à 40 Kg

TRANSPORT

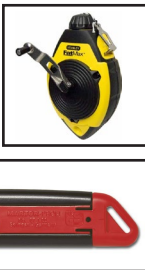


Le matériel voyage aux risques et périls du destinataire. A réception de la marchandise, si le destinataire constate des dommages provoqués lors du transport, celui-ci doit immédiatement faire des réserves sur le bordereau de livraison du transporteur. Il devra les confirmer sous 48 heures par lettre recommandée au transporteur.

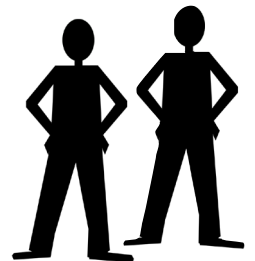
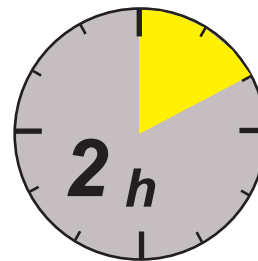
ÉLÉMENTS LIVRÉS



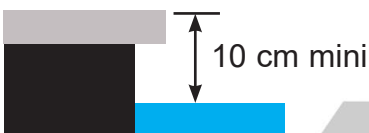
OUTILS NÉCESSAIRES AU MONTAGE



INFO MONTAGE

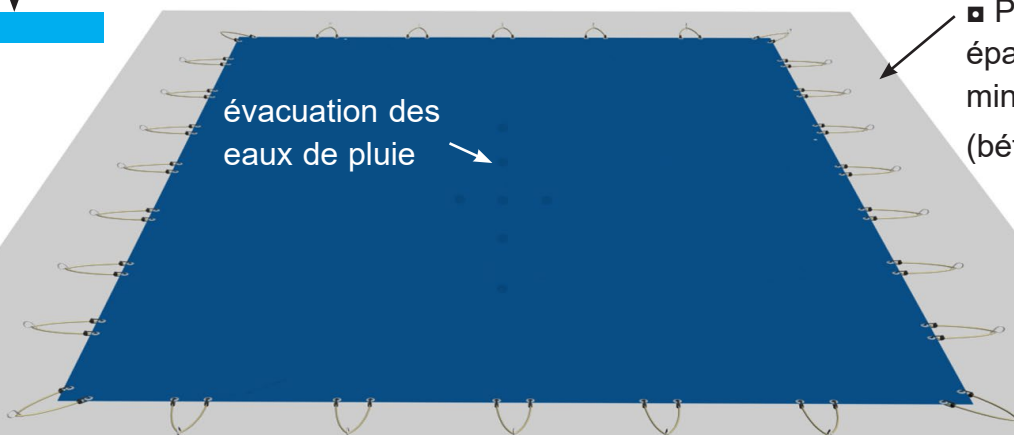


■ niveau d'eau



■ Le bassin doit être équipé d'un trop plein ou d'un régulateur de niveau d'eau.

■ Aucune variation de hauteur des margelles n'est acceptée.

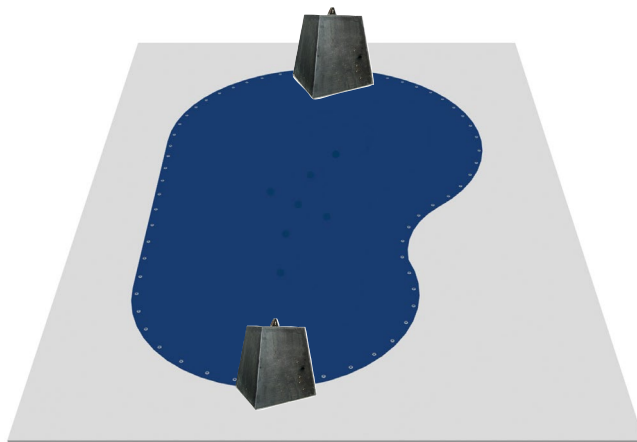
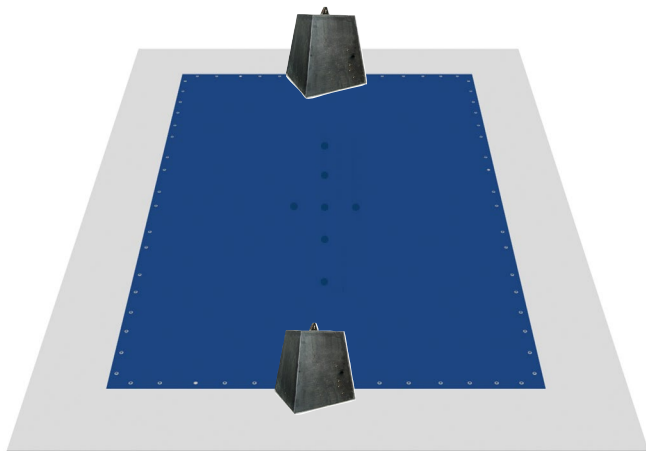


■ Plage béton épaisseur 10 cm minimum (béton à 350 kg)

■ Pour une couverture avec un débort standard de 35 cm, la plage doit s'étendre de 80 cm minimum pour les sandows 2 embouts et de 95 cm minimum pour le sandow continu, sur toute la périphérie du bassin, autrement prévoir au minimum 10 cm après les points de fixation.

MISE EN PLACE DE LA COUVERTURE

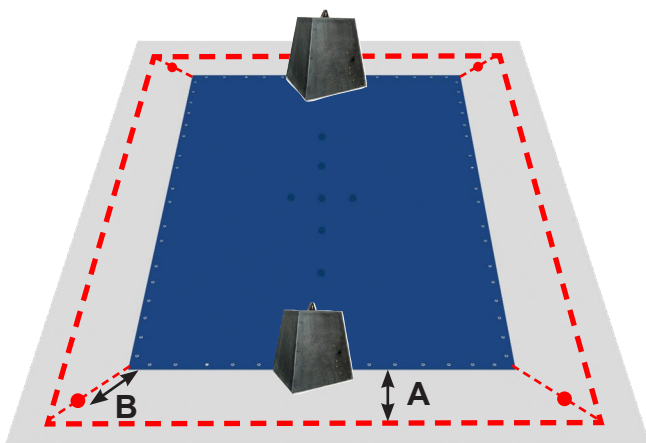
La couverture doit avoir un débord homogène d'environ **35 cm** (standard) sur toute la périphérie du bassin.



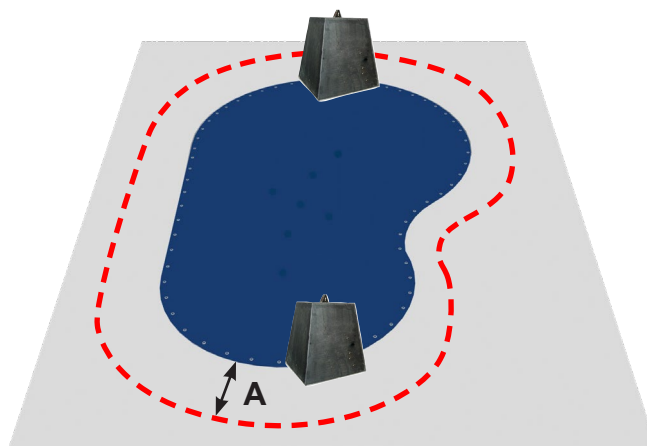
Utiliser des poids pour éviter que la couverture ne glisse dans le bassin.

TRAÇAGE DES ANGLES ET DE LA LIGNE D'ANCRAGE

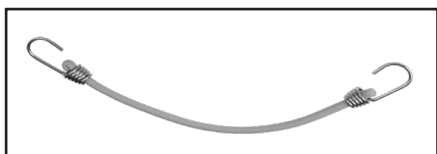
Forme Rectangulaire :



Forme libre :



Utiliser une craie ou un cordeau

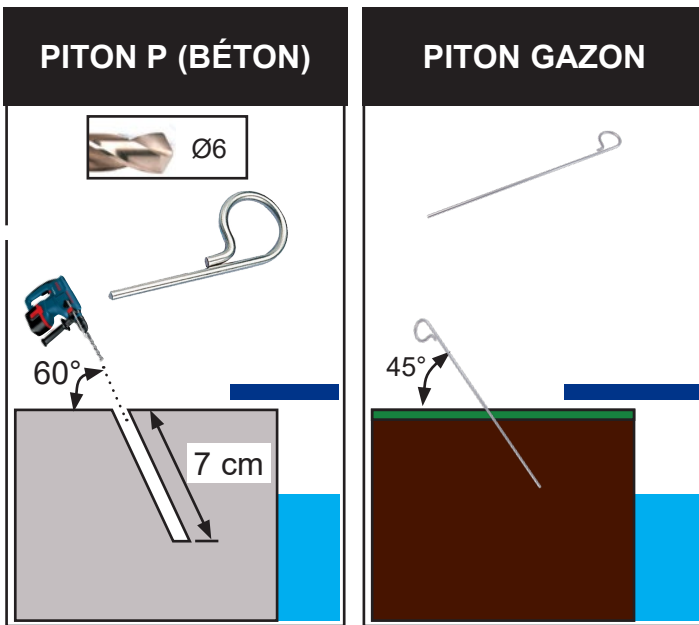


A = 30 cm
B = 20 cm



A = 50 cm
B = 40 cm

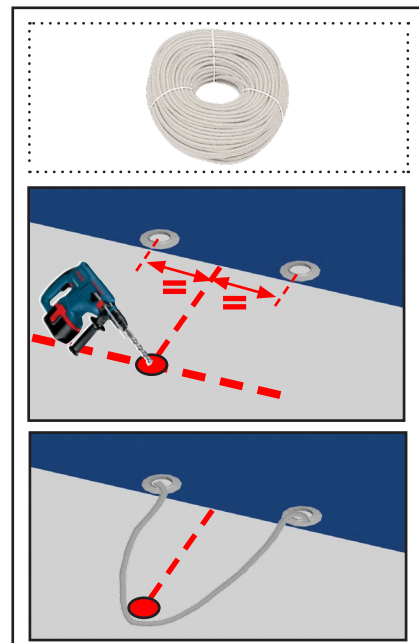
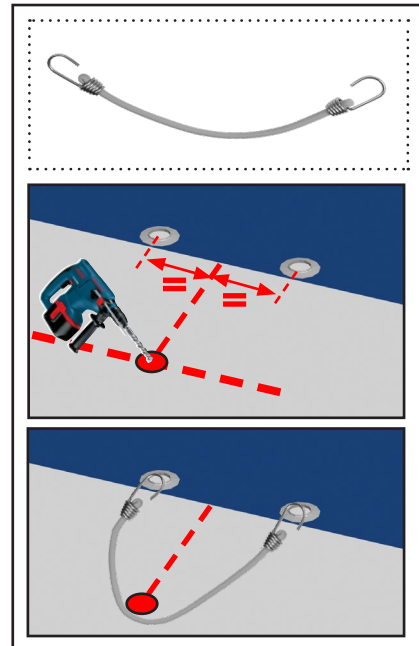
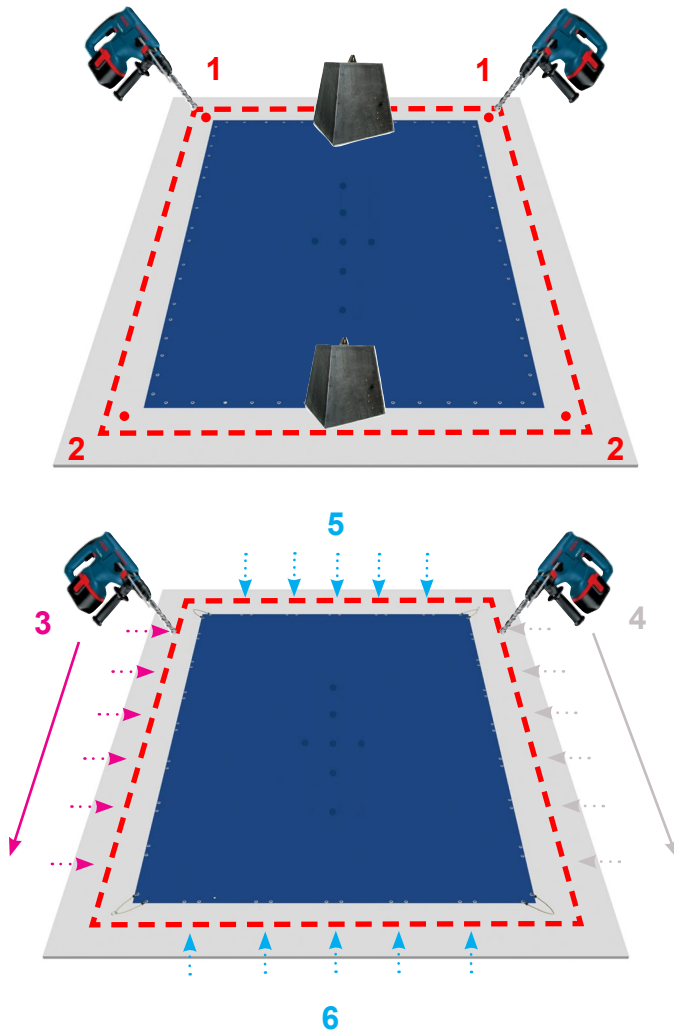
PITON / ANCRAGE



Nettoyer les perçages avec un aspirateur.

BASSIN RECTANGULAIRE

Percer puis mettre en place, en suivant l'ordre indiqué sur les schémas.

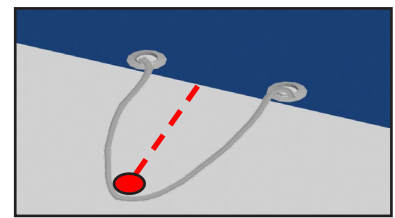
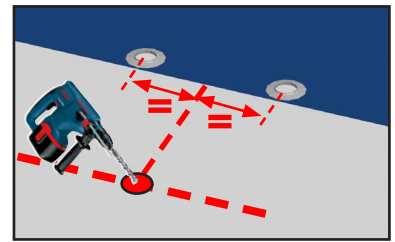
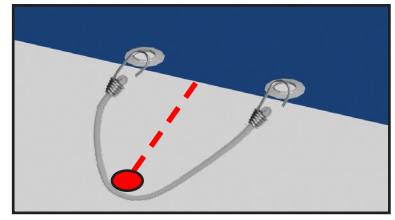
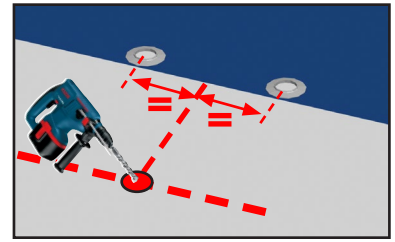
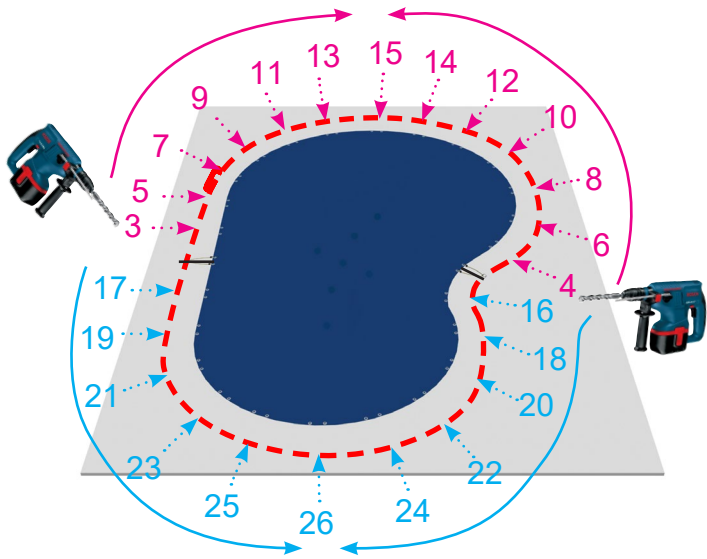
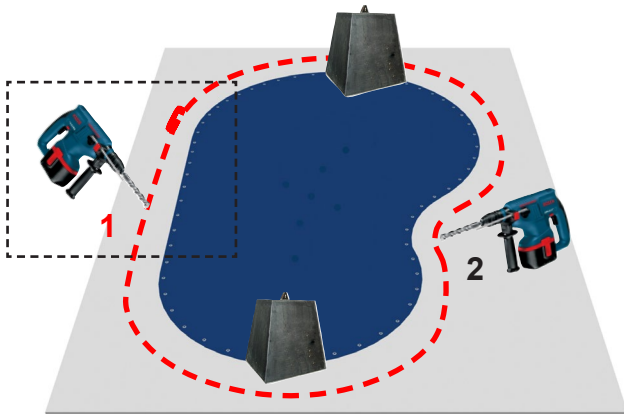



Vérifier régulièrement que la couverture soit bien tendue

BASSIN EN FORME LIBRE

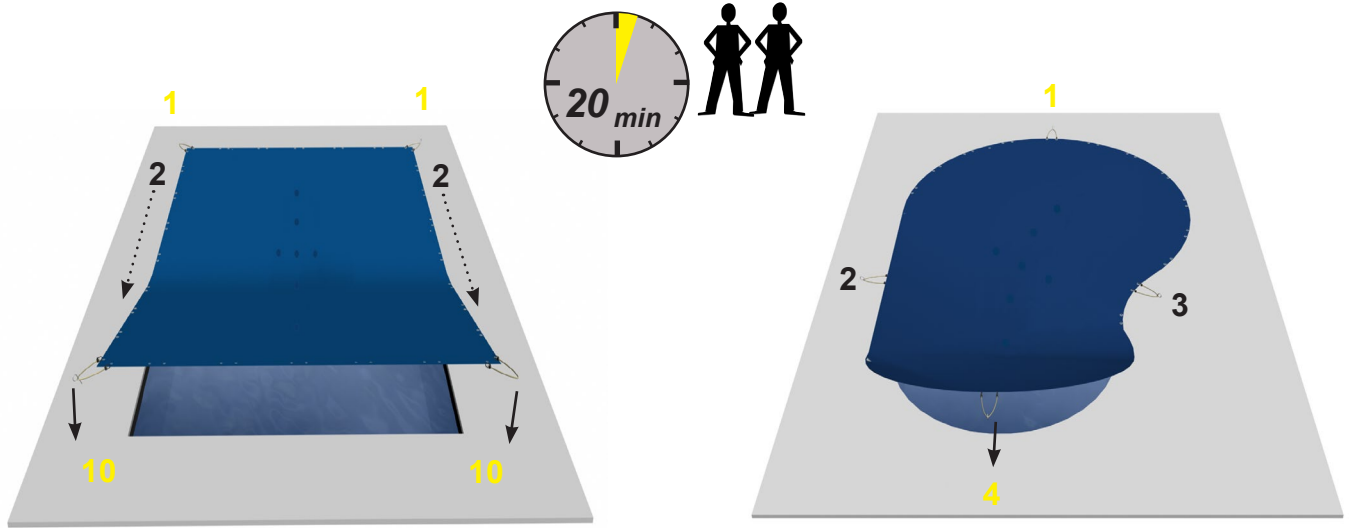
Installation

Percer puis mettre en place, en suivant l'ordre indiqué sur les schémas.



 Vérifier régulièrement que la couverture soit bien tendue

FERMETURE DU BASSIN

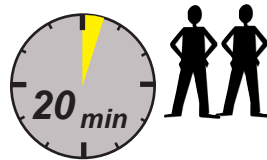


Suivre l'ordre chronologique pour la mise en place des accrochages de la couverture.



Fixer l'ensemble des ancrages

OUVERTURE DU BASSIN



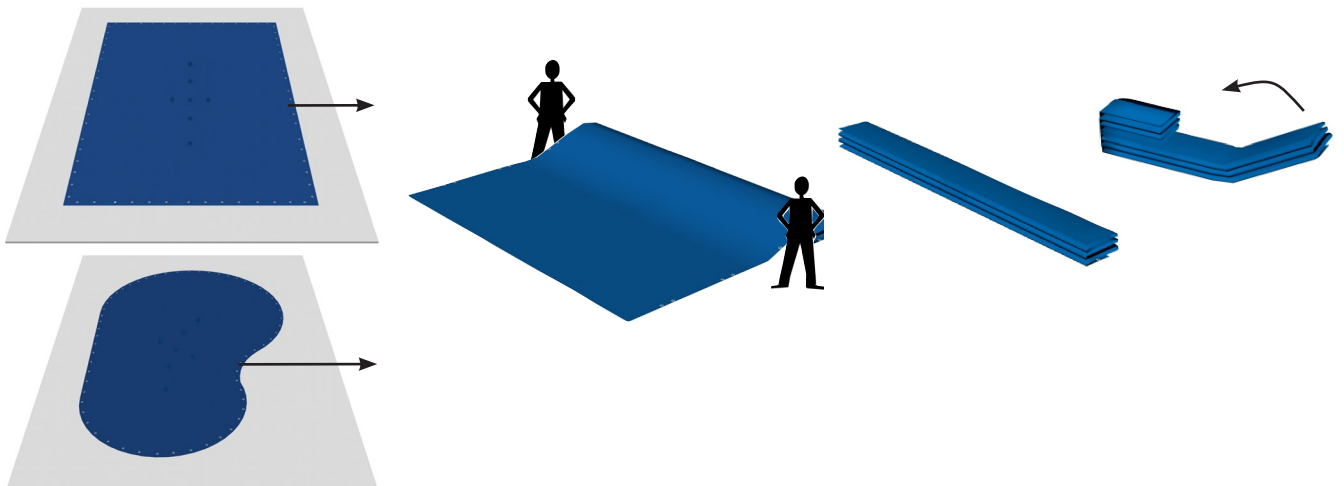
Décrocher l'ensemble des ancrages.

Faites glisser la couverture sur la plage.

Nettoyer et sécher les ancrages.

Nettoyer et sécher la couverture, avant de la plier et de la ranger dans un endroit sec.

Ranger l'ensemble dans le sac de rangement (OPTION) et stocker dans un local sec et aéré à l'abri de la lumière.



HIVERNAGE

- Mettre la couverture en position fermée.
- Ne pas baisser le niveau d'eau.
- Eteindre la filtration.
- Déneiger la couverture régulièrement.

Attention, une épaisseur de neige supérieure à 20 cm sur la couverture risque fortement d'entraîner des dégâts irréversibles sur votre installation.

L'installation d'un "**Câble de soutien**" est recommandé.

- En cas de vent violent, lester le bord de la couverture avec des boudins d'eau ou sacs de sable.

ENTRETIEN (A LA CHARGE DU L'UTILISATEUR)

Un bon entretien de votre couverture d'hivernage est la meilleure garantie pour une longue durée de vie.

Nettoyer régulièrement au jet d'eau la couverture afin de ne pas laisser de feuilles s'amonceler et pourrir dessus.

Ne pas utiliser de produit abrasif ni de solvant pour nettoyer la couverture.

MAINTENANCE

Toutes les interventions de maintenance doivent être réalisées par un professionnel, qui prendra contact si nécessaire avec le constructeur (Coordonnées au dos du document).

Toutes les pièces de rechange doivent être d'origine.

Contrôler régulièrement, en début et fin d'hivernage, ainsi qu'en cas d'évènement accidentel, le bon état de la couverture (sandows, pitons, coutures et soudures de la couverture...).

En cas de détérioration, procéder au remplacement des pièces défectueuses.

Dans les régions ventées, une attention toute particulière doit être prise quant à l'abrasion de la couverture sur la margelle.

Les sandows embouts 2 embouts et le sandow continu doivent être changés tous les 3 ans.

date d'installation	
date de changement	
date de changement	
date de changement	

CHERS CLIENTS,

VOUS NOUS AVEZ ACCORDÉ VOTRE CONFIANCE EN SÉLECTIONNANT UNE COUVERTURE ET NOUS VOUS EN REMERCIONS.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE LIRE ATTENTIVEMENT LES RECOMMANDATIONS CI-DESSOUS.

C O N S E I L S D E S É C U R I T É

· LA PISCINE PEUT CONSTITUER UN DANGER GRAVE POUR VOS ENFANTS. UNE NOYADE EST TRÈS VITE ARRIVÉE. DES ENFANTS PRÈS D'UNE PISCINE RÉCLAMENT VOTRE CONSTANTE VIGILANCE ET VOTRE SURVEILLANCE ACTIVE, MÊME S'ILS SAVENT NAGER.

LA PRÉSENCE PHYSIQUE D'UN ADULTE RESPONSABLE EST INDISPENSABLE LORSQUE LE BASSIN EST OUVERT. APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT.

MÉMORISER ET AFFICHER PRÈS DE LA PISCINE LES NUMÉROS DES PREMIERS SECOURS.

- **POMPIERS : 18 (POUR LA FRANCE) OU 112 DEPUIS UN TÉLÉPHONE PORTABLE**
- **SAMU : 15 (POUR LA FRANCE)**
- **CENTRE ANTIPOISON :**

· CETTE COUVERTURE NE SE SUBSTITUE PAS AU BON SENS NI À LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE. ELLE N'A PAS POUR BUT NON PLUS DE SE SUBSTITUER À LA VIGILANCE DES PARENTS ET/OU DES ADULTES RESPONSABLES QUI DEMEURENT LE FACTEUR ESSENTIEL POUR LA PROTECTION DES JEUNES ENFANTS.

· RESPECTER LES HAUTEURS D'EAU DÉFINIES PAR LE FABRICANT.

· LA COUVERTURE DOIT ÊTRE SYSTÉMATIQUEMENT INSTALLÉE EN CAS D'ABSENCE MÊME MOMENTANÉE DU DOMICILE.

· CONTRÔLER L'ABSENCE DE Baigneur OU DE CORPS ÉTRANGERS DANS LE BASSIN AVANT ET PENDANT LA MANOEUVRE.

· RANGER LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR ACTIONNER LA COUVERTURE HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

· LA MISE EN OEUVRE DU MÉCANISME NE DOIT ÊTRE ENTREPRISE QUE PAR UN ADULTE RESPONSABLE.

· IL EST INTERDIT DE MONTER, DE MARCHER OU DE SAUTER SUR LA COUVERTURE.

· TOUJOURS GARDER LA VUE SUR LE BASSIN PENDANT LES OPÉRATIONS D'OUVERTURE OU DE FERMETURE.

· UN ENFANT SE NOIE EN MOINS DE 3 MINUTES, AUCUN TYPE DE PROTECTION NE REMPLACERA JAMAIS LA SURVEILLANCE ET LA VIGILANCE D'UN ADULTE RESPONSABLE.



PISCINIER INSTALLATEUR